



VILLE DE COGOLIN

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2024/1453

CIRCULATION RALENTIE ET INTERDITE - VEILLÉE PROVENÇALE DE NOËL – DÉFILÉ EN CENTRE-VILLE

Le maire de la commune de Cogolin,

Vu le code général des collectivités territoriales, articles L 2212-1 à L 2213-6,

Vu le code de la route,

Vu la demande présentée par Monsieur PONNELLE Daniel, président de l'association « L'Escolo Dou Rigaù », en vue d'organiser un défilé en centre-ville lors de la veillée provençale de Noël, qui aura lieu le mardi 24 décembre 2024,

Considérant qu'il convient de réglementer la circulation et d'assurer la sécurité,

ARRÊTE

ARTICLE 1

La circulation sera ralentie ou interdite :

le mardi 24 décembre 2024
de 23H à 23H59

sur les voies suivantes en sens inverse de la circulation :

Départ chapelle Saint-Roch – place Bellevue – rue Blanqui – place de la Liberté - rue Edgar Quinet – rue du Général de Gaulle – rue Jean Jaurès – rue Gambetta – rue Diderot – arrivée église Saint-Sauveur.

ARTICLE 2

En cas d'infraction aux prescriptions du présent arrêté, conformément aux dispositions de l'article R 411.26 du code de la route, il sera prévu l'enlèvement du véhicule aux frais du contrevenant et à leurs risques et périls.

ARTICLE 3

Monsieur le Maire, Monsieur le Commandant de brigade de gendarmerie de Grimaud, Monsieur le Directeur de la police municipale de Cogolin, sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera publiée.

Fait à Cogolin, le 5 décembre 2024

Le maire,

Marc Etienne LANSADÉ



Le maire,

Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,

Précise que suivant les dispositions des articles R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent (Toulon – 5 rue Racine – BP 40510 – 83041 TOULON cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Formalités de publicité effectuées le : 12/12/2024

N° 2024/1177